

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents :** Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aline MERIAU, M. Bruno GUYARD, M. Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE, Monsieur Pierre HABERT.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	26	22

**Absents ayant donné un pouvoir :** Mme Aurore YANG à Mme TESSIER, Mme Marianne HUREL à M. Frédéric MURA, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HUET, Madame Solène MENNECIER à M. Bruno GUYARD, Mme Mariline BOUCLET à M. PELLETIER Fabrice, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, Mme Anab LEFFRAY à M. Philippe BAUMY.

**Absents excusés :** Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Bruno THOMAS, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON.

A été nommé secrétaire : Monsieur Gérard HUET

**Date de la convocation**

15 septembre 2023

**Date d'affichage**

15 septembre 2023

**Objet de la délibération**

**3-Domaine et patrimoine  
3-2 Aliénations**

**2023-060 – Vente de 3  
terrains Rocade des  
Carriers**

**Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023-042 du 25 mai 2023.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 13 mars 2023,

Considérant la nécessité de vendre des terrains constructibles pour financer les projets d'investissement envisagés par la commune,

Vu l'avis de la commission « développement économique, finances, commerces et santé » du 15 septembre 2023 qui propose de mettre en vente ces 3 terrains (427 m<sup>2</sup> - 776 m<sup>2</sup> - 758 m<sup>2</sup>) au prix de 110 € le m<sup>2</sup>,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

**le 26/9/2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de trois terrains, pour le lot n°1 (parcelle ZR n°543), d'une superficie de 427 m<sup>2</sup>, pour le lot n°2 (parcelle ZR n°544), d'une superficie de 776 m<sup>2</sup> et pour le lot n°3 (parcelle ZR n°545) d'une superficie de 758 m<sup>2</sup>, situés Rocade des Carriers, au prix de 110 € le m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes de vente à intervenir, qui seront passés, dans l'office notarial choisi par l'acquéreur et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

La secrétaire de séance  
Gérard HUET



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

